



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 12 octobre 2016

RÉSOLUTION N°2016-10

Désignation des présidents du Comité consultatif de la forêt communale et du Comité consultatif des forêts d'outre-mer

Vu les résolutions n°2011-04 et 2011-10 portant création et organisation du comité consultatif de la forêt communale,

Vu la résolution n°2016-09 portant création et organisation du comité consultatif des forêts d'outre-mer,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- décide de confier la présidence du comité consultatif de la forêt communale à M. Dominique JARLIER, membre du Conseil d'administration au titre des représentants des personnes publiques autres que l'État, propriétaires de forêts relevant du régime forestier ;
- décide de confier la présidence du comité consultatif des forêts d'outre-mer à M. Jean-Yves CAULLET, membre du Conseil d'administration au titre des représentants de personnes publiques autres que l'État, propriétaires de forêts relevant du régime forestier. Le directeur général des outre-mer au ministère des outre-mer ou son représentant supplée à cette présidence ;
- demande aux présidents nouvellement désignés de l'informer de la liste des membres de chacun des comités consultatifs lors de sa prochaine séance.

Le Président du Conseil d'administration,

Jean-Yves CAULLET